

# Guide pratique de l'association d'Eure et Loir

Ce guide est produit et diffusé gratuitement par la direction départementale de la jeunesse et des sports d'Eure et Loir  
Retrait sur place ou en envoyant une enveloppe (format 23x16,5)  
libellée à votre adresse et timbrée à 2,11 euros à :

## Direction départementale de la jeunesse et des sports d'Eure et Loir

C.A. 15, place de la République  
28019 CHARTRES CEDEX

Tél : 02.37.20.50.98

Fax : 02.37.36.28.97

[www.drdjs-centre.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.drdjs-centre.jeunesse-sports.gouv.fr)

[mjs-028@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:mjs-028@jeunesse-sports.gouv.fr)

[www.guidon.asso.fr](http://www.guidon.asso.fr)

**IMPORTANT** : Ce guide a été mis sous presse le 12 octobre 2007. Il ne prend pas compte des mesures législatives intervenues après cette date. Aussi nous vous recommandons de vérifier sur notre site les mises à jour.

### GUIDE PRATIQUE DE L'ASSOCIATION

**Éditeur** : association Guid'on, 15D Boulevard Jean Moulin - 44100 Nantes.

**Mèl** : [contact@guidon.asso.fr](mailto:contact@guidon.asso.fr)

**Auteurs** : **Christian Le Moigne**, conseiller d'éducation populaire et de la jeunesse à la direction départementale de jeunesse et des sports du Morbihan, **Luc Raoul**, directeur de l'ESAT-foyers des Genêts d'Or de Landivisiau, **Alain Tartier**, chargé d'éducation populaire et de jeunesse à la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports des Pays de la Loire, **Rida Teffahi**, conseiller, intervenant auprès des associations - Nantes

**Illustrateur** : Nono

**Conception graphique et mise en pages** : Kiaï, Alexandre Gourdon

**Édition** : Mars 2008 / ISBN : 2-915065-16-0 / **Dépôt légal** : à parution

**Imprimerie** : Chiffoleau - Nantes

*Toute reproduction intégrale ou partielle est autorisée après accord de l'éditeur (loi du 11 mars 1957 - code de la propriété intellectuelle)*

*À Rida, subitement décédé le 11 juillet 2007, en mémoire des 15 années de complicité lors de la rédaction de ce guide. Alain, Christian, Luc.*

## La direction départementale de la jeunesse et des sports d'Eure et Loir

Le rôle croissant des associations dans des domaines de plus en plus variés de la vie économique et sociale du pays a conduit le gouvernement à exprimer son souci de reconnaissance officielle du mouvement associatif par la création, en 2004, d'un ministère chargé explicitement du développement de la vie associative.

En qualité de service déconcentré de ce ministère, la direction départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative d'Eure-et-Loir a pour missions de :

- favoriser l'accès des associations à l'information,
- soutenir les associations par le conseil,
- promouvoir l'engagement bénévole et volontaire,
- et contribuer à la formation des responsables associatifs.

À ce titre la direction départementale assure une permanence téléphonique, propose un service de conseil et délivre différentes informations sur les problèmes pratiques de la vie associative. Les associations régulièrement déclarées ayant une activité dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport peuvent faire l'objet d'un agrément par le Ministre chargé de la Santé, de la Jeunesse et des Sports ou par l'autorité administrative compétente.

Elle instruit également les demandes de postes FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) qui relèvent du champ de l'animation et du sport ainsi que les demandes diverses au titre du développement de la vie associative.

Ce rôle d'interlocuteur privilégié des acteurs de la vie associative est largement reconnu au niveau local puisque le directeur départemental de la jeunesse et des sports d'Eure-et-Loir est, depuis 1995, désigné par le préfet pour assurer les fonctions de délégué départemental à la vie associative.

Au-delà de ses missions relatives à la promotion et au développement de la vie associative locale, le délégué départemental à la vie associative est responsable du pilotage et de coordination de la mission d'accueil et d'information des associations (MAIA).

Pour plus d'informations, contacter :

### **Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative**

Cité administrative - 15, place de la République - 28019 CHARTRES cedex

tél : 02 37 20 50 98 - fax : 02 37 36 28 97 - mél : [ddo28@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:ddo28@jeunesse-sports.gouv.fr)

Pour des questions concernant la vie associative :

- France LE GOUILL (secrétariat)
- Anne MEYER (conseil)

# Le mot du délégué départemental à la vie associative

Fort au niveau national d'un million d'associations regroupant 12 millions de bénévoles et plus d'un million de salariés, le mouvement associatif est devenu un acteur incontournable de la démocratie locale, du développement du lien social et de l'animation des territoires. Œuvrant dans des secteurs d'activités aussi variés que le sport, l'éducation, les loisirs, l'action sociale, le développement local, l'action humanitaire ou la défense d'intérêts communs, il joue en outre un rôle économique croissant dans notre société.

L'Eure-et-Loir n'est pas en marge de cette dynamique associative. Avec 327 associations nouvelles, l'année 2006 a été une année record. Rappelons qu'en 6 ans, la masse salariale a augmenté de 18%. Le département compte ainsi plus de 7000 salariés associatifs.

Par ailleurs, il est important de rendre hommage aux 60 000 personnes engagées dans des fonctions bénévoles et qui s'investissent, sans compter leur temps, dans un projet associatif.

Confrontés dans l'exercice de ces fonctions à des exigences accrues qui concernent tant la conduite de projet, la communication que l'organisation d'activités ou leur gestion, les dirigeants associatifs éprouvent fréquemment le besoin d'être accompagnés dans leur pratique pour devenir efficaces et compétents.

C'est l'objectif de ce guide que de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à un premier niveau d'information dans différents domaines de responsabilité. Il vient compléter les autres initiatives départementales déjà conduites en faveur de l'information, du conseil et de la formation des bénévoles que sont :

- la mission départementale d'accueil et d'information des associations (MAIA) ;
- le nouveau centres de ressources de la vie associative (VIA 28) ;
- la création d'un guichet unique des associations de l'arrondissement chartrain ;
- le dispositif local d'accompagnement ;
- le plan départemental de formation des bénévoles ;

dont les principales caractéristiques sont présentées dans les pages départementales de cet ouvrage.

Que tous ceux qui œuvrent à la vitalité du tissu associatif eurélien trouvent dans ce guide un soutien à leur engagement quotidien sans lequel de nombreuses actions d'intérêt général ne pourraient être initiées.

*Le Délégué départemental à la vie associative*  
*Directeur départemental de la jeunesse et des sports*  
**Jean Almazan**

## La mission d'accueil et d'information des associations d'Eure-et-Loir (MAIA 28)

La MAIA est un réseau de correspondants associatifs implantés dans chaque administration pour :

- améliorer vos relations avec les services de l'État ;
- faciliter votre accès à l'information ;
- accompagner par le conseil la réalisation de vos projets ;
- organiser des formations pour vous aider dans l'exercice de vos responsabilités associatives ;
- simplifier, chaque fois que cela est possible, les procédures administratives et financières qui vous sont demandées.

L'activité de ce réseau est coordonnée par le délégué départemental à la vie associative qui, en Eure-et-Loir, est le directeur départemental de la jeunesse et des sports. Vous trouverez les coordonnées des différents correspondants associatifs membres du réseau dans la rubrique « adresses utiles » de ce guide.

Pour relayer son action, la MAIA s'appuie sur un centre de ressources de la vie associative :

Soutenu par la DDJS et le Conseil général, le centre de ressources départemental de la vie associative ViA 28 accueille, informe, conseille les bénévoles et organise des formations gratuites. Il est porté par un ensemble de tête de réseau associatif, notamment, la Fédération des œuvres laïques d'Eure-et-Loir et le comité départemental olympique et sportif.

En 2008, la MAIA d'Eure-et-Loir, en partenariat avec ViA 28 et le cercle laïque de Dreux, propose un programme de formation des bénévoles abordant les thèmes de la vie associative (statuts, responsabilités, rémunérations), la gestion, la comptabilité (bases, présentation des comptes, ressources et obligations, logiciels comptables, analyse financière) et la communication (Internet, communication interne et externe, bureautique).

*Pour tout renseignement complémentaire sur ce cycle de formation, vous pouvez contacter les conseillers ViA 28 : 02 37 21 77 56*

→ [www.drdjs-centre.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.drdjs-centre.jeunesse-sports.gouv.fr)

# Centre de ressources départemental de la vie associative Uia 28

Lieu unique de rencontre, d'accueil, d'information et de formation des responsables et bénévoles associatifs, l'association **VIA 28** (Vie Associative 28) a été constituée le 25 septembre 2006. Cette structure mobilise et rassemble autour d'un même projet, des acteurs associatifs, le Conseil Général d'Eure et Loir et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Le Centre de Ressources **VIA 28** a vocation à apporter la première information aux dirigeants et bénévoles des associations d'Eure et Loir en s'efforçant autant que possible de couvrir l'ensemble de leurs préoccupations. Cette mission se décline sur plusieurs champs d'intervention, les plus récurrents restant ceux liés au cadre législatif et réglementaire, à la fonction employeur et à l'accompagnement des démarches de création d'association, en relais notamment du guichet unique de l'arrondissement de Chartres et des sous-préfectures.

- Aide à la création d'association
- Fonctionnement et vie statutaire
- Ressources humaines et emploi
- Organisation financière et comptabilité
- Assurances et responsabilité associative
- Accompagnement de projets
- Formation des responsables associatifs

Dans le but d'aider les associations employeurs, VIA28 intervient également en qualité de tiers de confiance de l'URSSAF d'Eure et Loir dans la mise en oeuvre du dispositif « Impact Emploi ». Ce service permet aux dirigeants d'associations employant moins de 9 salariés de s'affranchir d'un certain nombre de contraintes liées à la gestion de personnels salariés (déclarations d'embauche, traitement des salaires, déclaration et paiement des cotisations sociales).

S'appuyant sur des ressources documentaires variées, VIA28 accueille les associations dans un espace qui leur est exclusivement réservé et qui comprend une salle de réunion équipée d'un vidéoprojecteur et d'un poste informatique avec connexion INTERNET.

Pour plus d'informations, contacter :

M. Xavier DAVID, conseiller  
M. Michaël GEORGET, conseiller

## **VIA 28**

10 Avenue de Bretagne - 28300 Mainvilliers  
tél : 02.37.21.77.56 - E Mail: [via28@orange.fr](mailto:via28@orange.fr)  
*Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.eurelien.fr](http://www.eurelien.fr)*

### **Horaires d'ouverture**

En Libre Accès : Le mardi 8H30 - 13H00 et 14H - 19H ; Le mercredi 14H - 18H ; Le jeudi 13H - 19H ; Le vendredi 8H30 - 17H ; Le samedi 9H - 12H  
Sur Rendez-Vous : Le mercredi 8H30 - 12H30 ; Le jeudi 8H30 - 12H30



## Le Dispositif Local d'Accompagnement d'Eure-et-Loir (DLA)

---

Le Dispositif Local d'Accompagnement est né de la volonté de l'Etat de proposer un appui aux associations et structures développant des activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois, ainsi qu'aux structures de l'Insertion par l'Activité Economique.

Cette mission a été confiée, en Eure-et-Loir, à la Boutique de gestion Val de France, association loi 1901, dont l'objet est la promotion et le soutien des initiatives locales créatrices d'emplois par l'accompagnement des porteurs de projets.

Le financement du DLA est assuré par l'Etat (via la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) et la Caisse des Dépôts et Consignations avec le soutien du Fonds Social Européen. Depuis 2006 en Eure et Loir, le Conseil Général, la Préfecture, la Sous-préfecture de Dreux et la Ville de Dreux financent des actions du DLA dans le cadre de la Politique de la Ville.

L'accompagnement proposé par le DLA est centré sur les questions de professionnalisation de la structure, de consolidation des activités développées et de pérennisation des emplois liés à ces activités.

Le DLA réalise avec les associations volontaires un diagnostic de leur capacité de consolidation économique de leurs besoins d'appui puis finance l'intervention d'un professionnel du conseil. Ces actions concernent les différents aspects du projet de l'association comme :

- la stratégie de recherche de financement,
- la valorisation de l'utilité sociale du service rendu,
- l'organisation du travail,
- l'élaboration d'outils d'analyse financière,
- le partage d'un emploi entre plusieurs structures,
- la définition d'un plan de communication.

Ces accompagnements peuvent être organisés sous forme individuelle ou collective.

Un comité d'appui, composé de partenaires des associations (services déconcentrés de l'Etat, collectivités locales, partenaires économiques, fédérations associatives), est associé au DLA pour enrichir les plans de consolidation des associations et pour apporter expertise et outils nécessaires au soutien du développement associatif sur un territoire ou dans une filière.

Pour plus d'informations, contacter :

Fabien MATHIEU - Chargé de mission DLA  
Boutique de Gestion Val de France  
1 bis rue du Chapeau Rouge - 28000 CHARTRES  
tél. : 02.37.21.98.31 - fax : 02.37.21.72.85  
mél : [dla28@bgvaldefrance.com](mailto:dla28@bgvaldefrance.com)

# Profession Sport Animation Jeunesse 28

L'encadrement des activités physiques et sportives contre rémunération nécessite la possession d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle reconnu par l'Etat. Cette exigence réglementaire est parfois un frein à l'organisation d'activités physiques et sportives au niveau local.

Pour faciliter cette organisation, l'association Profession Sport Animation Jeunesse 28 propose un service de mise à disposition d'éducateurs sportifs qualifiés (tennis, basket, judo, karaté, hockey sur gazon, tir à l'arc, danse, cirque, ...). Ce faisant, elle contribue en outre à l'émergence d'emplois stables et pérennes dans le secteur de l'animation sportive et socioculturelle en Eure-et-Loir.

En fonction de vos besoins, ponctuels ou réguliers, et quel que soit le lieu d'activité de votre association, Profession Sport Animation Jeunesse 28 est en mesure d'apporter une réponse adaptée à votre demande d'encadrement.

Une convention d'intervention est établie. Elle précise les conditions financières de mise à disposition, Profession Sport Animation Jeunesse 28 se chargeant de l'ensemble des formalités administratives, sociales et fiscales liées à l'emploi de cet intervenant.

Depuis fin 2007, l'association s'est dotée d'un site Internet sur lequel on peut accéder à une Bourse d'Emplois Départementale pour les secteurs sportifs et socioculturels. Notre objectif est de créer grâce à cet outil, un lieu de rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi locaux afin de dynamiser les secteurs sportifs et socioculturels. Pour plus d'information, merci de consulter notre site à l'adresse suivante :

## **Profession Sport Animation Jeunesse 28**

1, rue du 14 Juillet

28000 CHARTRES

Tél./Fax : 02 37 90 75 53

mail : [contact.psj28@profession-sport-loisirs.fr](mailto:contact.psj28@profession-sport-loisirs.fr)

[www.profession-sport-28.org](http://www.profession-sport-28.org)

# Le guichet unique de la vie associative

## - Arrondissement de Chartres -

Cette structure va se substituer au bureau des associations situé à l'origine en préfecture. Les associations ayant leur siège social dans une des 166 communes de l'arrondissement de Chartres réaliseront leurs formalités déclaratives à la DDJS :

- Création
- Modifications des statuts
- Changements de dirigeants
- Demandes d'insertion au journal officiel

Le guichet unique a pour vocation d'assurer un accueil de proximité en faveur des bénévoles. Il s'agira de réunir l'information, le conseil et le déclaratif en un même lieu. Les dirigeants pourront ainsi être conseillés, informés et orientés sur toutes les questions associatives.

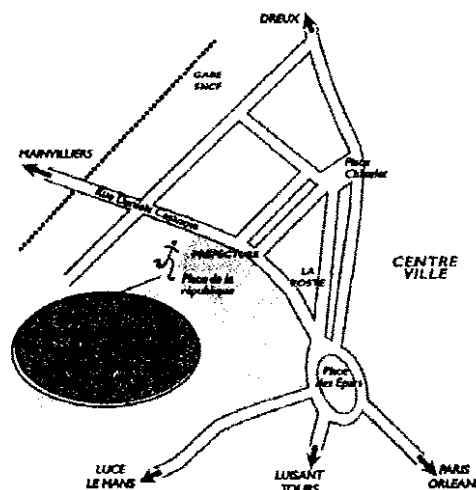
Ce nouveau service va permettre de :

- Simplifier les démarches pour l'utilisateur, en lui donnant un accès plus direct à l'information
- Répondre rapidement à des questions simples relevant de la primo-information
- L'orienter vers le bon interlocuteur pour les informations plus complexes (Conseiller ou autre personne ressource)

Les associations des arrondissements de Dreux, Châteaudun et Nogent le Rotrou continuent à être accueillies dans leurs sous-préfectures respectives

Pour ce faire, le guichet fonctionne de la manière suivante :

→ En premier lieu, le public s'adresse au guichet pour une démarche déclarative : demande d'imprimés, formalités, historique de l'association ou copies de documents. Une secrétaire d'accueil apporte un premier niveau d'information (orale ou écrite). En cas de besoin (questions plus complexes), un rendez-vous est fixé avec un conseiller de la DDJS.



**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au vendredi :  
9h-12h ; 14h-17h

**Accueil téléphonique :**  
France LE GOUILL :  
02 37 20 51 10

→ Des informations précises sur l'application de la réglementation sociale et fiscale, sur les démarches administratives liées à l'emploi, les agréments des autres ministères ou encore sur le développement d'une activité ne relevant pas du champ de la DDJS peuvent être demandées par des bénévoles. Le guichet unique facilitera une orientation efficace des usagers vers un correspondant clairement identifié dans le réseau MAIA. Il s'agira d'un accueil ponctuel.

→ Le guichet unique s'articule avec l'ensemble des services d'accompagnement proposés aux bénévoles associatifs : ViA 28, correspondants associatifs des services de l'Etat et autres personnes ressources.

# Adresses utiles

## 1/ Réseau départemental des correspondants associatifs des différents services publics

⇒ *Délégué départemental à la vie associative* : Monsieur Jean ALMAZAN, directeur départemental de la jeunesse et des sports - 15, place de la République  
28019 CHARTRES CEDEX  
Tel. 02 37 20 50 98

⇒ **Préfecture d'Eure-et-Loir**  
Bureau de la Réglementation et des Libertés Publiques - Place de la République - 28019 CHARTRES CEDEX - Madame BORDERON -  
Tel. 02 37 27 71 05

⇒ **Sous Préfecture de Châteaudun**  
25 rue Jean Moulin - 28205 CHATEAUDUN CEDEX  
Mme Chantal FOISY  
Tel. 02 37 44 52 30

⇒ **Sous Préfecture de Dreux**  
4 rue des Capucins - 28100 DREUX  
Mme Pierrette FAVREAU  
Tel. 02 37 63 09 71

⇒ **Sous Préfecture de Nogent le Rotrou**  
29 rue Abbé Beulé  
28400 NOGENT LE ROTROU  
Mme Mireille FOURMY  
Tel. 02 37 53 58 50

⇒ **Direction départementale des affaires sanitaires et sociales** - 15, place de la République - 28019 CHARTRES CEDEX  
Mr Vincent CAILLIET  
Tel. 02 37 20 51 74

⇒ **Direction départementale de l'agriculture et de la forêt**  
15, place de la République  
28019 CHARTRES CEDEX  
Mme CHEVALIER Claudine  
Tel. 02 37 20 50 10

⇒ **Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes**  
15, place de la République - 28019 CHARTRES CEDEX  
M. Pierre AUGIER DE LAJALLET  
Tel. 02 37 20 51 54

⇒ **Direction départementale de l'équipement**  
17, place de la République - 28019 CHARTRES CEDEX  
MM. Patrick CHOTTEAU et M. Fabien VENOT  
Tel. 02 37 20 40 55

⇒ **Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative**  
15, place de la République - 28019 CHARTRES CEDEX  
Mme France LE GOUILL  
Tel. 02 37 20 51 05

⇒ **Direction départementale du travail, de l'emploi, et de la formation professionnelle**  
- 13, rue du Docteur André Haye - 28000 CHARTRES - Mme Jacqueline LEBRAY - Tel. 02 37 18 79 16

⇒ **Direction régionale des affaires culturelles**  
6 rue de la Manufacture  
45043 ORLEANS CEDEX  
Tel. 02 38 78 85 00

⇒ **Direction des services fiscaux** 56 rue du Grand Faubourg  
28019 CHARTRES CEDEX  
Mme LETILLY Pascale, inspectrice -  
Tel. 02 37 18 70 18

⇒ **Direction des services vétérinaires** - Cité administrative,  
15, place de la République  
28019 CHARTRES CEDEX  
Tel. 02 37 90 72 18

⇒ **Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances**  
7 rue Antigna - Bâtiment C - 45000 ORLEANS  
Mme Anne AUDOUIN  
Tel. 02 38 77 86 36

⇒ **Inspection Académique**  
15 Place de la République - 28019 CHARTRES CEDEX  
Tel. 02 37 20 51 80

⇒ **Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité**  
Préfecture d'Eure-et-Loir  
Place de la République  
28019 CHARTRES CEDEX  
Mme Collet-Charpentier  
Tel. 02 37 27 72 50

⇒ **Service départemental de l'architecture et du patrimoine**  
17 Place de la République - BP 151  
28003 CHARTRES CEDEX  
Tel. 02 37 36 45 85

→ **Service des Mines (DRIRE)**  
- Z.I. 59 rue de Beauce - 28110  
LUCE - Tel : 02 37 91 27 60

→ **Trésorerie générale**  
3 Place de la République - 28019  
CHARTRES CEDEX  
Tel. 02 37 20 72 00

→ **U.R.S.S.A.F.**  
8 bis rue Charles Victor Garola  
28036 CHARTRES CEDEX  
M. Jean-Pierre GIBIER  
Tel. 02 37 18 46 26

## 2/ Autres services départementaux

→ **Conseil général d'Eure-et-Loir**  
1, place Châtelet  
28000 CHARTRES  
Mme Stéphanie CHAMPALOU  
Tel. 02 37 20 10 10

→ **Caisse primaire d'assurance maladie**  
11, rue du Docteur Haye  
28034 CHARTRES  
Tel. 0 820 904 101

→ **Caisse régionale d'assurance maladie**  
18, rue du Docteur Maunoury  
28000 CHARTRES  
Tel. 02 37 18 58 90

→ **Caisse d'allocations familiales** 10, rue Charles-Victor Garola - 28000 CHARTRES  
Tel. 02 37 36 30 66

→ **ANPE :**  
- 62, rue de Sours - 28000  
CHARTRES - Tel. 0 811 55 01 28  
- 10, rue Daniel Casanova - 28000  
CHARTRES - Tel. 0 811 55 01 28  
- 82, avenue du Maréchal  
Maunoury- 28000 CHARTRES  
0 811 55 01 28

- 49, avenue du Général Leclerc -  
28100 DREUX - Tel. 0 811 55 01 28  
- 30, rue de Varize - 28200  
CHATEAUDUN - Tel. 0 811 55 01 28  
- 18, rue de la Serine - 28400  
NOGENT LE ROTROU  
Tel. 0 811 55 01 28  
- 28 avenue Marc Chappey- 28500  
Vernouillet - 0 811 55 01 28

→ **ASSEDIC :**  
- 2, rue d'Aquitaine  
28110 LUCE - Tel. 02 37 35 68 33  
ou 0811 01 01 28  
- 3, avenue Marc Chappey - 28500  
VERNOUILLET - Tel. 02 37 42 61 67  
- 11, rue de la Madeleine - 28200  
CHATEAUDUN - Tel. 02 37 45 18 92  
- 20, rue de la Serine - 28400  
NOGENT LE ROTROU  
Tel. 0811 01 01 28

## 3/ Autres services régionaux

→ **Préfecture de la région Centre**  
- Secrétariat général pour les  
affaires régionales  
181, rue de Bourgogne  
45042 ORLEANS cedex  
Tel. 02 38 81 40 40

→ **Conseil régional du Centre**  
9, rue Saint Pierre Lentin  
45041 ORLEANS cedex 1  
Tel. 02 38 70 30 30

→ **Direction régionale de l'environnement**  
5, avenue Buffon  
45100 ORLEANS  
Tél. 02 38 49 91 91

→ **Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) -**  
Délégation régionale du Centre  
8, rue Edouard Branly 45100 ORLEANS  
Tel. 02 38 69 52 52

→ **Conférence permanente des coordinations associatives en région Centre (CPCA)**  
436 rue du Faubourg Bannier BP  
29126  
45409 FLEURY LES AUBRAIS  
Tel. 02 38 68 02 36  
AGEFOS-PME  
208, rue de la Sagerie - BP 30 -  
37713 CHAMBRAY LES TOURS cedex  
Tel. 02 47 74 55 30

→ **UNIFORMATION**  
43, boulevard Diderot - 75012 PARIS  
Tel. 01 53 02 13 13

→ **SACEM** - Société des auteurs compositeurs, éditeurs de musique  
5, rue de la Bourie rouge  
BP 32259 - 45012 ORLEANS cedex  
Tel. 02 38 78 09 10

→ **SACD** - Société des auteurs et compositeurs dramatiques -  
33, boulevard de Rocheplatte  
BP 2259 - 45012 ORLEANS cedex 1  
Tel. 02 38 78 09 10

→ **Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP)** - 10, rue Cambacérès -  
75008 PARIS  
Tel. 01 42 66 68 49

## 4/ Adresses nationales

→ **Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports**  
95 avenue de France- 75650 PARIS  
cedex 13  
Tel. 01 40 45 90 00

→ **Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale**  
18, place des 5 martyrs du lycée  
Buffon - 75696 PARIS cedex 14  
Tel. 01 40 56 60 00

→ **Ministère de l'intérieur**  
Place Beauveau - 1bis, place des  
Saussaies - 75008 PARIS  
Tel. 01 40 07 60 60

→ **Conseil national de la vie  
associative**  
35, rue Dominique - 75007 PARIS  
Tel. 01 42 75 87 00

→ **Conférence permanente des  
coordinations associatives**  
14 passage Dubail - 75010 PARIS  
Tel. 01 40 36 80 10

→ **Fondation de France** - 40,  
avenue Hoche - 75008 PARIS  
Tel. 01 44 21 31 00

→ **La Fonda** (promotion de la  
vie associative) - 18, rue de  
Varenes - 75007 PARIS  
Tel. 01 45 49 06 58

→ **Commission nationale  
informatique et libertés**  
21, rue Saint Guillaume - 75007  
PARIS  
Tel. 01 53 73 22 22

→ **Direction des journaux  
officiels**  
26, rue Desaix  
75727 PARIS cedex 15  
Tel. 01 40 58 79 79

→ **La Documentation française**  
- 124, rue Henri Barbusse  
93308 AUBERVILLIERS cedex  
Tel. 01 40 15 70 00

→ **Centre de documentation et  
d'information de l'assurance** -  
26, Boulevard Hausmann  
75311 PARIS cedex 9

→ **Centre d'information sur  
l'Europe** (Sources d'Europe)  
288, Boulevard Saint Germain -  
75007 PARIS  
Tel. 01 53 85 44 00

## 5/ Sites Internet

→ **Portail des services publics**  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

→ **Ministère de la santé, de la  
jeunesse et des sports**  
[www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

→ **Direction régionale de la  
jeunesse et des sports de la  
région Centre**  
[www.drdfs-centre.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.drdfs-centre.jeunesse-sports.gouv.fr)

→ **Délégation interministérielle  
à l'innovation sociale et à  
l'économie sociale**  
[www.vie-associative.gouv.fr](http://www.vie-associative.gouv.fr)

→ **Institut national de la  
jeunesse et de l'éducation  
populaire**  
[www.educ-pop.org](http://www.educ-pop.org)

→ **Ministère du travail**  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

→ **Ministère de la ville**  
[www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr)

→ **Direction des journaux  
officiels**  
[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

→ **Lois et règlements officiels**  
[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

→ **La documentation française**  
[www.ladocfrancaise.fr](http://www.ladocfrancaise.fr)

→ **Commission nationale  
informatique et libertés**  
[www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

→ **URSSAF**  
[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

→ **Formation professionnelle**  
[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

→ **Conférence permanente des  
coordinations associatives** -  
[www.cPCA.asso.fr](http://www.cPCA.asso.fr)  
→ **Fondation de France**  
[www.fdf.org](http://www.fdf.org)

→ **La Fonda**  
[www.fonda.asso.fr](http://www.fonda.asso.fr)

→ **Le guide pratique de  
l'association**  
[www.guidon.asso.fr](http://www.guidon.asso.fr)

→ **Réseau associatif**  
[www.place-publique.fr](http://www.place-publique.fr)

→ **Réseau associatif**  
[www.globenet.org](http://www.globenet.org)

→ **Centre d'information sur  
l'Europe**  
[www.info-europe.fr](http://www.info-europe.fr)

→ **Centre Information jeunesse**  
[www.cidj.asso.fr](http://www.cidj.asso.fr)

**UNADFI** (aide aux victimes des sectes)  
[www.unadfi.org](http://www.unadfi.org)

## 6/ Presse locale

→ **Echo républicain**  
21, rue Vincent Chevard - BP 189  
28004 CHARTRES cedex -  
Tel. 02 37 88 88 88  
Fax. 02 37 91 17 42

→ **Echo républicain**  
17, grande rue Maurice Violette  
28100 DREUX  
Tel. 02 37 46 05 30  
Fax. 02 37 46 26 13

→ **Echo républicain**  
36, place du 18 octobre - 28200  
CHATEAUDUN  
Tel. 02 37 45 69 11  
Fax. 02 37 45 69 11

→ **Echo républicain**

22, rue Villette Gâté  
28400 OSENT LE ROTROU  
Tel. 02 37 52 08 69  
Fax. 02 37 52 76 99

→ **République du Centre**

23, rue de la Tonellerie  
BP 65 - 28002 CHARTRES cedex  
Tel. 02 37 18 26 36  
Fax 02 37 18 26 37

→ **République du Centre**

7, rue des Tanneurs- 28100 DREUX  
Tel. 02 37 46 12 03  
Fax 02 37 42 76 36

→ **République du Centre**

22, place du 18 octobre  
28200 CHATEAUDUN  
Tel. 02 37 45 02 27  
Fax 02 37 45 00 40

→ **République du Centre**

4, rue Herse  
28400 NOGENT LE ROTROU  
Tel. 02 37 52 04 67  
Fax 02 37 52 05 08

→ **Action Républicaine**

32, place Saint Pol  
28400 NOGENT-LE- ROTROU  
Tel. 02 37 53 49 49  
Fax 02 37 53 49 40

→ **Action Républicaine**

9, place Doguereau - 28100 DREUX  
Tel. 02 37 64 88 88  
Fax 02 37 64 88 90

→ **Echo de Brou**

15, rue de la République  
28160 BROU  
Tel. 02 37 47 00 52  
Fax. 02 37 96 08 36

→ **Le Perche**

14, place de la République  
BP 13 - 61400 MORTAGNE AU  
PERCHE  
Tel. 02 33 85 20 50  
Fax 02 33 83 20 59

→ **Inter Hebdo**

5, place du général de Gaulle  
28000 CHARTRES  
Tel. 02 37 21 56 20  
02 37 36 27 46

## 7/ Radios locales

→ **Chérie FM** - ZA, rue de  
l'Ormeteau - 28300 LEVES

Tel. 02 37 36 15 00  
Fax 02 37 21 08 10

→ **Chérie FM**

49, rue Saint Valentin  
28200 CHATEAUDUN  
Tel. 02 37 45 95 95  
Fax 02 37 21 08 10

→ **Europe 2**

12, rue de la Pointe de l'Hermite  
28300 LEVES - Fax 02 37 36 38 45

→ **Le Mouv'**

Radio France  
BP 1825 - 75768 PARIS cedex 16

→ **Radio Intensité**

2, rue Toufaire  
28200 CHATEAUDUN  
02 37 45 15 15  
Fax 02 37 45 24 00

→ **Radio Grand Ciel**

15, rue Méricot - 28100 DREUX  
Tel. 02 37 64 18 18  
Fax 02 37 64 41 64

→ **Radio Trois Vallées**

Rue du Lièvre d'Or - BP 137 -  
28100 DREUX  
Tel. 02 37 42 36 56  
Fax 02 37 46 79 43

## 8/ Télévisions régionales

→ **France 3 Chartres**

14, rue du docteur Gibert - BP 96  
- 28002 CHARTRES cedex  
Tel. 02 37 21 38 55  
Fax 02 37 21 38 56

→ **France 3 Orléans** - 2, place  
Anatole France - 45000 ORLEANS -

Tel. 02 38 69 56 00  
Fax 02 38 69 56 41

→ **I-télévision (Canal+)**

BP 21803 - 45008 ORLEANS cedex 1  
Tel. 02 38 54 73 00 - Fax 02 38 54  
73 12